

**PAS DE COUVERTURE DE SANTE ....**

**AU RABAIS**

L'accès aux soins et à une complémentaire de haut niveau font partie des garanties historiques des salariés des sociétés d'assistance.

Depuis la création des sociétés d'assistance, proches du monde de l'assurance, les salariés ont bénéficié d'une protection sociale forte ; cette protection a été confirmée par la Convention Collective de 1994.

Depuis la Loi de finance 2014 (rétroactive !), les salariés ont subi l'intégration de la part patronale de la cotisation de la complémentaire santé dans leur assiette fiscale. Cette intégration a entraîné une perte de revenue et des conséquences importantes sur notre le pouvoir d'achat sans aucune compensation de la part des entreprises. Cette même année 2014 les représentants patronaux en branche ont refusé toute augmentation de la grille des salaires.

Aujourd'hui les entreprises souhaitent à tout prix rentrer dans le cadre des contrats responsables, afin d'éviter une augmentation de la taxe sur leur cotisation quitte à faire reculer les droits à la santé des salariés.

Nous refusons que les salariés subissent une double peine : une réduction de leur pouvoir d'achat par l'intégration fiscale et une réduction de leurs prestations santé par une remise en cause des accords existants.

Aujourd'hui, face aux menaces sur le système de santé, la branche doit maintenir un haut niveau de prestations. Il est indispensable, pour la Cgt, de garantir et d'améliorer en branche les prestations santé et prévoyance des salariés par un meilleur niveau de prises en charges.

Quitte à ce que les entreprises assument le surcoût entraîné par une sortie du contrat responsable, comme les salariés ont dû assumer l'intégration de la cotisation dans leurs impôts.

Au moment même où les conditions de travail ne cessent de se dégrader et où la branche refuse de négocier sur la pénibilité nous ne pouvons accepter qu'une nouvelle fois, ce soient les salariés qui payent.

Nous refusons de sacrifier la santé des salariés pour préserver les dividendes des patrons.